

Documents D'Église

**Le pape François convoque en octobre 2018 un synode sur le thème :
Les jeunes, la foi et le discernement des vocations.**

Aux mouvements de jeunes à propos de la préparation du Synode 2018

Paris, le 20 février 2017

Chers amis,

Au cours de sa rencontre du 6 février dernier, le Conseil Permanent de la Conférence des Évêques de France a chargé le Conseil pour la Pastorale des Enfants et des Jeunes en lien avec le Service national pour l'Évangélisation des Jeunes et pour les Vocations de rédiger la synthèse des réponses qui seront adressées à Rome, dans le cadre de la préparation du synode des évêques d'octobre 2018 qui portera sur « la foi, les jeunes et le discernement des vocations ». Peut-être avez-vous déjà pris connaissance du document préparatoire paru en janvier qui permet de réfléchir sur nos pratiques en pastorale des jeunes et pastorale des vocations (document disponible sur <http://www.jeunes-vocations.catholique.fr>).

Afin que vous puissiez aussi contribuer en tant que mouvement, si vous le souhaitez, nous vous transmettons les informations concernant la méthode proposée et le planning décidé afin que soit envoyée la synthèse française demandée à Rome par le Secrétariat pour le synode en octobre prochain. Les éléments ci-dessous font suite au courrier de Mgr Moutel, président du CPEJ, à ses confrères évêques :

1. Travail dans les diocèses, mouvements ou congrégations.

Chaque diocèse ou institut de vie consacrée ou association de fidèles trouvera les modes et les groupes appropriés pour la lecture du document préparatoire et la préparation des réponses.

Nous vous invitons bien sûr à y associer les jeunes de la tranche d'âge concernée (16-29 ans).

Les responsables de la pastorale des jeunes et des vocations seront aidés par une journée de rencontre et de formation, le 9 mars prochain à Paris, autour de la synodalité et du document préparatoire. Cette journée suscite un grand intérêt puisque près de 200 personnes sont déjà inscrites. Les jeunes pourront également répondre, en ligne, au questionnaire qui sera diffusé à partir du 1^{er} mars par le secrétariat du synode à Rome et relayé sur les sites et réseaux sociaux à destination des jeunes français.

2. Les réponses au questionnaire sont à retourner avant le 14 juillet 2017, sous forme numérique (document Word.doc) au SNEJV via l'adresse suivante

la part de ceux qui jouissent d'un emploi garanti et d'avantages sociaux assurés. La défense des droits acquis se substitue à la volonté de partager et d'intégrer de nouveaux bénéficiaires. Les plus jeunes sont les premières victimes d'un système inégalitaire. Pourtant beaucoup d'entre eux attendent d'être appelés pour prendre leur place dans notre société.

Alors que le dynamisme économique suppose des encouragements durables à l'initiative et à la prise du risque, L'État doit gérer positivement la tension entre un libéralisme sans contrôle et la sauvegarde des mécanismes de protection sociale (assurance maladie, retraite, chômage, etc). cet objectif doit nécessairement ressortir des projets soumis au vote des citoyens.